

Aout 2004

DIAGNOSTIC COMMUNAL RAPIDE

COMMUNE RURALE DE WINA

Financé par le PADDL

Réalisé par Association de Promotion Humaine
dans la vallée du Logone

gtz



Programme d'Appui à la Décentralisation
et au Développement Local (PADDL)

SOMMAIRE

ABREVIATIONS ET SIGLES	3
INTRODUCTION	4
I METHODOLOGIE	5
II CARACTERISTIQUES PHYSIQUES ET HUMAINES	5
III RESSOURCES HUMAINES	5
3.1 SITUATION DU PERSONNEL COMMUNAL	5
3.2 COMPOSITION ET ORGANISATION DU CONSEIL MUNICIPAL	6
IV RESSOURCES FINANCIERES	8
4.1 STRUCTURE DU BUDGET	8
4.2 PROCESSUS D'ELABORATION DU BUDGET COMMUNAL	9
4.3 STRUCTURE DES COMPTES ADMINISTRATIFS	9
V PLAN DE DEVELOPPEMENT	10
VI PATRIMOINE COMMUNAL	10
VII GESTION DES RELATIONS	11
VIII CONTRAINTES	12
IX OPPORTUNITES	13
X CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	15
10.1 Conclusions	15
10.2 Recommandations	15
XI ANNEXES	16
Annexe 1 : Liste des conseillers	16
Annexe 2 Sommier des bâtiments	17

ABREVIATIONS ET SIGLES UTILISES

CAC :	Centimes Additionnels Communaux
CDV :	Comité de Développement Villageois
CNPS :	Caisse Nationale de Prévoyance Sociale
CVUC :	Communes et Villes Unies du Cameroun
DTM :	
FCFA :	Franc de la Communauté Financière d'Afrique
FEICOM :	Fonds Spécial d'Equipeement et d'Intervention Intercommunale
GTZ :	Coopération allemande au développement
MDR :	Mouvement démocratique pour la Défense de la République
Minagri :	Ministère de l'Agriculture
Minéduc :	Ministère de l'Education nationale
ONG :	Organisation non gouvernementale
PADC :	Programme d'Appui au Développement communautaire
PADDL :	Programme d'Appui à la Décentralisation et au développement Local
PDC :	Plan de Développement Communal
PPC :	Parti Progressiste du Peuple camerounais
PREPAFEN :	Projet de Réduction de la Pauvreté et de l'Action en Faveur de la Femme dans la Province de l'Extrême-Nord
RDPC :	Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais
RRD :	Radio Rurale de Dana
SDF :	Social Democratic Front
UNDP :	Union Nationale pour le Développement et le Progrès

INTRODUCTION

Dans le cadre du Programme d'Appui à la Décentralisation et au Développement Local (PADDL), composante I, la GTZ appuie des villages et des collectivités territoriales décentralisées dans la mise en œuvre du développement local.

L'objectif de cette composante est que les citoyennes et citoyens utilisent leur marge d'action croissante due aux meilleures relations entre eux et les décideurs pour la planification et la mise en œuvre du processus de développement local. C'est dans ce cadre qu'une étude diagnostique d'une dizaine de communes de la Province de l'Extrême-Nord a été commandée par la GTZ sur la demande des responsables communaux notamment les Maires. Ce diagnostic n'est que la première étape d'un partenariat à long terme que la GTZ veut établir avec les communes qui restent avec la loi sur la décentralisation, le creuset du développement local.

Parmi les communes à manifester leur intérêt à ce processus et bénéficier de l'appui de la GTZ pour sa mise en œuvre, se retrouve la commune rurale de Wina. L'association de promotion humaine Sana Logone, basée à Yagoua, a été retenue par la GTZ pour réaliser cette étude diagnostique.

Le présent rapport, destiné à la GTZ et à l'exécutif communal de la mairie de Wina, présente l'état des lieux du développement local, les contraintes qui entravent la mise en œuvre du développement local véritable, les opportunités que la commune de Wina peut exploiter pour contourner ces contraintes et quelques pistes pour enclencher le développement local de cette commune dans le contexte de la décentralisation.

I METHODOLOGIE

Pour parvenir à ce diagnostic, plusieurs techniques ont été déployées, à savoir :

- l'élaboration d'un guide d'entretien
- le placement de ce guide auprès du maire assisté de son secrétaire général. Au cours de cette visite les consultants de Sana Logone ont été également présentés. Le contenu du guide a été présenté et expliqué au maire et à son secrétaire général.
- L'enquête semi structurée auprès des responsables de la commune (le Maire et le secrétaire général)
- Des collectes des données secondaires sur la commune de wina au niveau du service provincial des communes.
- La revue documentaire de la commune (Budgets et Comptes Administratifs, Patrimoine, Liste du Personnel, Liste des conseillers et leur fonction) au niveau local.

II CARACTERISTIQUES PHYSIQUES ET HUMAINES

La commune rurale de Wina est située dans le Département du Mayo-Danay, Province de l'Extrême-Nord. Elle a été créée en 1993 par le décret N° 93/321 du 25 novembre 1993. Sa superficie est de 155 Km² pour une population estimée en 2004 à 38000 habitants. Les principaux groupes ethniques sont les Toupouri, les Foulbés et les Massa qui restent majoritaires. L'économie est essentiellement basée sur l'élevage et l'agriculture avec comme culture de rente le coton et cultures vivrières, le mil rouge, le muskwari, l'arachide.

La vie politique de la commune est animée par plusieurs partis dont les plus présents sont le RDPC, L'UNDP, le PPC, le SDF, et le MDR. Le conseil de la commune est dominé à 100% par le RDPC.

III RESSOURCES HUMAINES

3.1 SITUATION DU PERSONNEL

Le personnel communal est au nombre de dix (10) et est composé des agents dont les noms figurent dans le tableau ci-après.

Tableau I : Liste du personnel communal

Noms et Prénoms	Age	Fonction	Niveau scolaire	Formation de base
Diguéra Ezéchiél	45 ans	Secrétaire général	BEPC	Adjoint d'administration
Lidessou	42 ans	Secrétaire d'état civil	CEPE	
Youssoufa	35 ans	Agent de bureau SP Maire	BEPC	-
Pagoré		Receveur municipal		Adjoint d'administration
Haya Robert		Comptable matière		Commis de presse
Silanga Biman	45 ans	Agent de bureau	CEPE	
Roussong	42 ans	Chauffeur	CM2	Permis B
Diba	37 ans	Gardien	-	
Youmo		Domestique	CE2	
Basga		Gardien	6è	

Le personnel est essentiellement masculin et la plupart ont la quarantaine dépassée. A part le personnel fonctionnaire (Secrétaire général, receveur et comptable) mis à disposition par l'état et qui suivent de temps en temps des recyclages, le personnel communal proprement dit n'a reçu aucune formation en tant que personnel communal.

- **Politique d'embauche**

Le personnel est généralement embauché par appel d'offre. Des tests sont organisés pour certains postes. Mais pour les postes à utilisation individuelle comme le gardien ou le domestique du maire, il revient au maire de procéder lui-même au recrutement.

- **Organigramme**

L'organigramme en tant que tel n'existe pas. Un schéma décrivant le circuit administratif existe mais ne fonctionne pas non plus.

- **Rémunération et masse salariale**

Elle est régulière. Les salaires sont versés vers le 20 chaque mois. La masse salariale annuelle est de 5.072.574 FCFA.

- **Répartition des tâches entre le maire et ses adjoints**

En dehors des ordonnances faites personnellement par le maire, les autres activités de la mairie sont menées par les 3 adjoints au maire, l'un pouvant suppléer aux autres sans frustration. Les marchés sont cependant contrôlés par les deux adjoints. Le maire intervient rarement dans ce domaine.

- **Réunions**

Les réunions entre le maire et le personnel se tiennent une fois par an. Le maire et ses adjoints se rencontrent toutes les deux semaines. Quant au secrétaire général, il rencontre le personnel selon la nécessité qui s'impose mais la fréquence de ces rencontres peut être évaluée à une rencontre en moyenne par trimestre. Les thèmes généralement débattus tournent autour des activités professionnelles.

- **Appréciation de la maîtrise d'ouvrage communale**

Le personnel communal n'est pas qualifié pour l'appréciation des ouvrages communaux. La mairie fait souvent recours aux services techniques de l'état ou des structures privées pour l'appréciation des ouvrages qu'elle finance.

3.2 COMPOSITION ET ORGANISATION DU CONSEIL MUNICIPAL

- **Composition du conseil municipal**

Le conseil municipal de la commune de Wina est composé de 25 conseillers dont une seule femme. Le niveau scolaire des conseillers est assez élevé. 19 des 25 conseillers ont mené des études allant du niveau primaire (CM2) au niveau secondaire (Bacc.). On peut distinguer 3 catégories socio professionnelles dans le conseil de la commune de Wina, à savoir :

- les entrepreneurs
- les fonctionnaires (Minéduc, Minagri, Finance, Santé, administration territoriale)
- les producteurs ruraux.

Les conseillers n'ont pas encore reçu une formation en tant que conseillers. Quant à leur perception de leur rôle en tant que conseiller, il est diversement apprécié. Pour l'exécutif, les conseillers perçoivent mal leur rôle et ne l'assume d'ailleurs pas. Toute leur participation se résume à la critique, et à la réclamation des jetons de présence. Pour certains conseillers rencontrés, c'est l'exécutif qui ne met pas les conseillers à contribution. Leur présence est redoutée par l'exécutif.

* **Partis représentés dans le conseil**

Un seul parti, à savoir le RDPC est représenté dans le conseil municipal. Un chef traditionnel est membre du conseil

- **Organisation du conseil**

Le conseil compte 4 commissions comme illustré par le tableau ci-dessous :

Tableau II : Commissions techniques du Conseil municipal de Wina

Commission	Président	Nombre de membres	Nombre de réunions tenues
Finances	Molgom Isaac	4	0
Travaux lourds	Yankoulo	6	0
Affaires sociales	Titandi	5	0
Condition féminine			0

Comme on le constate sur le tableau II, les commissions ne se sont jamais réunies depuis leur mise en place. Elles ne fonctionnent et ne contribuent pas à la prise des décisions de la commune. Les présidents des commissions et l'exécutif se rejettent mutuellement la responsabilité de cette situation. Pour le maire, ce sont les présidents des conseillers qui doivent convoquer les commissions alors pour les présidents c'est plutôt le maire qui doit le faire. C'est donc dire que la cause du blocage des commissions techniques est la lecture non unanime des textes.

- **Conseil municipal**

Le conseil se tient 2 fois par an en session ordinaire et une fois en session extraordinaire si c'est nécessaire conformément aux textes en vigueur. La première session est consacrée à l'adoption du budget alors que la deuxième est réservée à l'approbation du compte administratif.

Les débats sont quelquefois houleux surtout pendant la session d'approbation du compte administratif. Les conseillers à ce moment là se montrent très regardants sur la gestion de l'exécutif. Cependant au cours des sessions du conseil, des décisions de l'exécutif peuvent être réorientées.

- **Circulation de l'information**

Selon l'exécutif, les autres conseillers ne portent pas l'information de la population vers la commune. La commune informe la population de ses initiatives ou actions à travers les chefs de village, les conseillers lors des sessions, ou encore lors de la tenue des comités de développement des villages. Les informations véhiculées sont surtout des informations qui portent sur les actions de développement.

Les doléances des populations sont recueillies par l'exécutif en général et le maire en particulier lors des tournées ou des visites dans les villages.

- **Processus de prise de décision sur les actions à mener**

Après avoir recueilli les doléances des populations, l'exécutif se charge de les inscrire ou pas dans le budget. Seul l'exécutif décide d'inscrire telle ou telle action. C'est dire que la population est peu impliquée dans la prise de décision. La passivité de la plupart des conseillers ne laisse pas beaucoup de choix à l'exécutif.

- **Système de suivi des activités de la commune**

L'exécutif se charge du suivi de la réalisation de certaines activités. Mais pour celle qui nécessite une certaine expertise, l'exécutif confie le suivi aux services techniques compétents ou à des structures privées qualifiées.

IV RESSOURCES FINANCIERES

4.1 STRUCTURE DU BUDGET

4.1.1 Les budgets

Le budget annuel de la commune de wina, sur trois ans se présente comme suit :

Tableau III : Quelques indicateurs financiers de la commune de Wina

Année budgétaire	Montant budget (FCFA)	Recettes (FCFA)	Dépenses (FCFA)	Excédent Budgétaire (FCFA)	Taux de réalisation budgétaire (%)
99/00	30.636.236	26.408.644	18.842.950	7565694	86,20
00/01	39.545.190	45.729.952	33342072	12397880	115,63
01/02	37.999.750	31.351.110	31351110	493498	82,50
Transitoire	34.481.858	32.420.126	29885419	534750	94,02
03	62.536.028	Pas approuvé	-	-	-
04	91.157.199	En cours	-	-	-

Selon l'exécutif, l'investissement représente généralement 60% du budget. C'est dire que le fonctionnement constitue 40 % du budget.

Le taux de réalisation budgétaire est en général supérieur à 80%. Il varie de 82,50% pendant la phase transitoire à 115, 63% pour l'exercice budgétaire 00/01. L'excédent budgétaire s'explique par un supplément des CAC.

4.1.2 Les ressources financières propres

Elles sont constituées :

- des droits de place aux marchés de Hougno, budgétisés à 4.500.000 FCFA
- l'impôt libérateur sur le revenu agricole : 2000000 FCFA
- de la fourrière municipale : 200000 FCFA

4.1.3 La mobilisation des ressources financières externes

Les ressources financières externes de la commune de Wina, sont constituées des seuls centimes Additionnels communaux (CAC) qui représentent l'essentiel des recettes de la commune de Wina.

Tableau IV: Montant des CAC reçus par la commune de Wina de 99/00 à la période transitoire

Année budgétaire	Recettes (FCFA)	CAC (FCFA)	Valeur relative des CAC (%)
99/00	26.408.644	19.293.946	73,05
00/01	45.729.952	25.395.047	55,53
01/02	31.351.110	27.430.535	87,49
Transitoire	32.420.126	17.425.134	53,74
03	-	56.926.134	-

La capacité de mobilisation des ressources financières extérieures est faible. La contribution des projets ou des ONG est nettement limitée. En 2004, le partenariat avec le PREPAFEN a favorisé le creusage de quelques puits.

4.2 Processus d'élaboration du budget

Le secrétaire général reste la cheville ouvrière de l'élaboration du budget. Les actions à mener sont recensées par l'exécutif qui les inscrit au budget. Le budget est donc élaboré par le secrétaire général sous la supervision du maire. En principe, le budget est proposé d'abord à la commission de finances qui peut également suggérer des modifications mais comme celle-ci est de plus en plus amorphe, l'exécutif ne l'interpelle plus dans l'élaboration du budget.

La population comme la plupart des conseillers ne sont pas très impliqués dans l'élaboration et le suivi budgétaire. Pour ce qui est de la publication du budget et du compte administratif, la population en est informée par les conseillers ou par diffusion à la radio (RRD). Il n'y a pas d'affichage.

4.3 Structure des comptes administratifs

4.3.1 Dates de soumission des comptes au conseil municipal et Dates d'approbation par le Service Provincial des communes

Les budgets sont, de manière générale présentés au conseil 3 mois au plus après la fin de l'exercice passé. Dans le cas de la commune de Wina, ce délai a toujours été respecté.

Tableau V: Délai d'approbation des comptes administratifs

Année budgétaire	Date de réception au service provincial des communes	Date d'approbation	Délai d'approbation
99/00	24 juillet 2001	28 août 2001	1 mois
00/01	27 septembre 2002	03 décembre 2002	2 mois
01/02			

Les comptes de la phase transitoire et de l'année budgétaire 2003 n'ont pas été approuvés. Les comptes 2001/2002, Transitoire et 03 ne sont pas disponibles.

4.3.2 Taux de recouvrement des taxes

Le taux de recouvrement des impôts et taxes varie entre 40 et 60 %. Le recouvrement des recettes propres devient de plus en plus difficile. Les droits de place aux marchés et les taxes sur les produits de la pêche, et les boutiques aux marchés sont également érodés par les détournements des agents recouvreurs. En ce qui concerne l'impôt sur le revenu agricole, le taux de son recouvrement varie selon l'appui des autorités administratives et traditionnelles (sous-préfet, Chefs de canton, et chefs des villages).

4.3.3 Taux d'investissement

L'exécutif affirme qu'en général 60 % des recettes sont consacrées à l'investissement. Aussi sur les deux derniers exercices, on peut estimer le taux d'investissement comme suit :

Tableau VII : Taux d'investissement dans la commune de Wina

Année budgétaire	Recettes (FCFA)	% Investissement (FCFA)	Taux d'investissement/habitant (FCFA)
99/00	26.408.644	15.845.187	417
00/01	45.729.952	27.437.972	722
01/02	31.351.110	18.810.666	495
Transitoire	32.420.126	19.452.076	512

Le taux d'investissement par habitant dans la commune de Wina varie de 417 FCFA et 722 FCFA par année budgétaire. Ce qui est très faible.

4.3.4 Dettes

Les dettes de la commune de Wina s'élèvent à 411000 FCFA, soit 400000 FCFA dus à la CNPS et 11000 FCFA au Feicom. Au regard des possibilités de la commune de Wina, on peut estimer que l'endettement est très faible.

V PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL

Il n'existe pas de plan de développement de la commune de wina. Cependant un partenariat existe entre l'ONG DTM, existe pour l'élaboration d'un plan de développement communal. Comme participants à l'élaboration du PDC, il y'a les populations et les chefs de services techniques. DTM est descendue une fois sur le terrain. Le contrat d'élaboration du PDC de Wina court sur deux ans.

Le financement du Plan de développement communal est entièrement financé par la commune à raison de 6.800.000 FCFA pour 10 trimestres (deux ans et demie) de consultation.

VI PATRIMOINE COMMUNAL

- **Bâtiments communaux**

La commune de wina a construit depuis 24 ans 6 salles de classe, 3 hangars de marché, la tribune des fêtes, un abattoir, l'inspection primaire et maternelle, le logement de l'infirmier chef, le bâtiment qui abrite la brigade terre de wina et enfin le nouvel hôtel de ville de wina en chantier. La répartition spatiale de ces constructions est précisée dans le sommier des bâtiments, qui se trouve en annexe.

- **Autres infrastructures**

La commune a également creusé des puits et des forages dans les villages. Elle a également construit des magasins au marché (Hougno).

- **Financement des infrastructures**

Il y'a des infrastructures financées par la commune toute seule (salles de classe, puits), des infrastructures cofinancées par les projets gouvernementaux (salles de classe, puits avec PREPAFEN et PADC), ou privés (salles de classe par les églises) et la commune avec la population.

- **Propriété des infrastructures**

Une fois achevées, les infrastructures appartiennent aux bénéficiaires, qu'il s'agisse des services techniques ou des populations. Mais généralement, c'est la mairie qui en assure l'entretien. Ce qui démontre peut-être la non appropriation des actions par les populations.

- **Situation du matériel roulant**

Comme matériel roulant, la commune de wina compte trois véhicules dont deux sont en bon état et un en épave. On dénombre également une moto sur cale, deux vélos et une pirogue d'assez bon état. La commune de wina ne possède pas d'engins lourds, ni de benne

- **Mode de gestion du patrimoine de la commune**

Les magasins sont loués. Les autres infrastructures (puits, salles de classes, etc.) sont la propriété des populations et des services techniques qui les utilisent à leur guise.

- **Système d'entretien**

L'entretien des infrastructures est toujours effectué par la commune quand bien même elles sont utilisées par les populations et les services techniques. Malgré la volonté de l'exécutif communal d'impliquer la population dans l'entretien des infrastructures mises à leur disposition, celles-ci ne sentent aucunement concernées par cette besogne.

Quant à l'entretien du matériel roulant, il est effectué au quartier, la mairie ne disposant pas ni de garage communal, ni de personnel de maintenance.

- **Gestion des ressources naturelles**

La commune de wina dispose de ressources naturelles importantes comme le lac de Guéré qui déborde largement sur la commune et la forêt, prolongement vers l'Est de

la réserve de chasse de kalfou et, dont les ressources sont mal ou pas du tout exploitées.

- **Valorisation des ressources éco-touristiques**

Malgré la présence des ressources comme le lac et les nombreuses richesses culturelles dues à un brassage de plusieurs groupes ethniques, il n'est pas organisé d'activités éco-touristiques dans la commune

VII GESTION DES RELATIONS

- **Relations entre la commune et la tutelle**

Les relations sont bonnes autant avec les autorités administratives qu'avec le Feicom. La mairie bénéficie de l'appui des autorités administratives pour le recouvrement de l'impôt sur le revenu agricole et des autres taxes.

- **Relations entre les services techniques et la commune**

Les relations sont d'autant meilleures que certains services techniques comme ceux de la santé, de l'agriculture, de l'éducation ou encore de l'élevage sont les principaux bénéficiaires des actions de la mairie à travers la réalisation des infrastructures telles que les salles de classe, les puits, les centres de santé.

- **Relations de la commune de wina et les autres communes et associations des communes (CVUC)**

La commune de wina est membre de l'association des communes du Cameroun dénommée " Communes et Villes unies du Cameroun- CVUC" et également membre de l'association des communes du Mayo-Danay. Avec la commune de Vélé, les relations sont assez étroites et se matérialisent par le prêt de la benne à la commune de Wina.

- **Relations avec les chefferies traditionnelles et les congrégations religieuses**

Les relations avec les chefferies traditionnelles s'articulent autour du recouvrement des impôts, de la mobilisation et de la sensibilisation des populations aux projets communaux et de transfert de l'information de la commune vers la population ou vice-versa.

Avec les congrégations religieuses, la commune participe à la réalisation de certains projets socio-économiques ou culturels comme la construction de l'église catholique de Viri. Par le passé, dans le domaine de l'éducation, les faveurs de la mairie allaient au secteur public mais à l'avenir, le secteur privé et notamment les écoles catholiques pourront également bénéficier de l'appui de la mairie.

- **Relations avec la société civile (CDV, GIC, Association, Structures faitières...)**

Il n'existe pas beaucoup d'associations ou de structures faitières dans la commune de Wina. Cependant plusieurs villages ont pu organiser un comité de développement villageois. La mairie à travers son exécutif, participe aux travaux des différents comités de développement. Des subventions sont allouées aux bureaux pour leur fonctionnement. Des projets relevés par les comités peuvent être repris dans le

budget de la mairie (construction de magasins à Hougno). D'autre part, il faut peut-être signaler que la mairie fait l'objet de nombreuses sollicitudes, qu'elles soient individuelles ou collectives.

- **Relations avec les projets et Programmes de développement**

La mairie de Wina entretient des rapports avec bon nombre de programme de développement oeuvrant dans la province de l'Extrême-Nord. On peut citer le PREPAFEN qui est entrain de réaliser des puits et le PADDC qui travaille dans des villages de la commune.

La commune de Wina travaille également en partenariat avec la GTZ sur le Développement local en général et communal en particulier dans le cadre du PADDL. Des ONGs locales de développement comme Sana Logone et DTM, sont également des partenaires de la commune de Wina.

- **Jumelage de la commune de Wina avec d'autres communes**

Un tel partenariat n'existe pas et ne constitue pour l'heure une préoccupation. Les responsables de la commune de Wina admettent l'importance du jumelage pour leur commune mais doutent fort de sa réalisation. Sachant que le jumelage est le résultat d'un lobbying de l'élite, ils sont convaincus de l'échec de toute tentative dans ce sens sans le concours d'une élite totalement absente dans le développement communal.

VIII CONTRAINTES DE LA COMMUNES DE WINA

Sur le plan social

- le manque des infrastructures sociales : la commune de Wina manque d'infrastructures sociales (centres de santé, puits ou forages, salles de classe). Les besoins sociaux des populations ne sont pas totalement satisfaits.
- Une mauvaise perception du développement par les populations qui sont difficiles à mobiliser pour leur auto promotion. Le développement est perçu comme une affaire de l'état, sinon de la commune.
- Personnel communal non formé et peu qualifié à l'administration communale
- Une absence déconcertante de l'élite qui s'intéresse peu au développement local
- Une mauvaise perception des conseillers de leur rôle dans le développement local.

Sur le plan économique

- Le manque de moyens financiers. Le budget de la commune est financé à plus de 80% par des recettes extérieures
- La faible mobilisation des recettes propres, due à un faible recouvrement des impôts et taxes et une mauvaise exploitation de certaines ressources locales comme le lac de Guéré.
- Une pauvreté rampante des populations qui peuvent difficilement participer à des projets socio-économiques

- L'enclavement de la commune, qui est presque coupée du département, et reste inaccessible aux commerçants, pendant la saison des pluies.
- Inexploitation des rares ressources économiques
- Manque de moyens matériels lourds

Sur le plan environnemental

- Rareté des ressources naturelles,
- Mauvaise gestion des ressources naturelles présentes dans la commune (Lac, forêts, sol)

Sur le plan culturel et politique

- Manque d'ouverture des populations sur le monde extérieur
- Méconnaissance du développement local
- Embrigadement des populations par l'élite politique
- Lutte de positionnement permanente entre les élites
- Incapacité des populations locales à opérer les changements

IX OPPORTUNITES DE LA COMMUNE DE WINA

Sur le plan social

La commune de Wina est le terroir d'une population locale nombreuse, laborieuse et constituée en majorité de jeunes. La commune dispose également d'une élite assez qualifiée capable de promouvoir le développement local dans la commune.

Sur le plan économique

- La commune de Wina regorge de potentialités agricoles importantes. Le sol est propice à la culture des céréales, du coton, de l'arachide. La zone offre de larges pâturages qui accueillent chaque année de nombreux transhumants. Ce sont autant d'atouts que la commune peut exploiter pour impulser le développement local.
- La présence des projets de développement comme le PREPAFEN, le PADDC, et le PADDL dans la province de l'Extrême-Nord

Sur le plan environnemental

La fertilité du sol dans la commune de Wina est propice à la promotion de l'arboriculture. Le lac de Guéré et la forêt de Touba sont autant de potentialités que la commune peut gérer de manière durable.

Sur le plan culturel et politique

- La commune a toujours été gérée par un seul parti à savoir le RDPC. Ce qui peut permettre une certaine stabilité dans la gestion des affaires communales et la mise en œuvre des projets à moyen ou long terme. Mais cela peut générer aussi des abus.
- Une ouverture certes lente mais de plus en plus progressive des populations au développement local

X CONCLUSIONS GENERALES ET RECOMMANDATIONS

10.1 Conclusions

La présente étude diagnostique nous permet de tirer les conclusions suivantes :

- le personnel de la commune de Wina est insuffisant et peu qualifié à l'administration communale
- les conseillers ont une mauvaise perception de leur rôle au sein du conseil et participent peu ou pas du tout à la gestion de la commune.
- les commissions techniques ne fonctionnent pas. les conseillers ne participent pas à l'élaboration du budget. Les populations ne sont donc pas impliquées dans la prise des décisions.
- Le taux d'investissement par habitant est de l'ordre de 537 FCFA, ce qui est faible
- Une faible mobilisation des recettes propres
- Une forte dépendance des ressources financières extérieures (CAC)
- L'inexistence d'un plan de développement communal
- La non implication de l'élite dans le développement communal
- Une mauvaise perception du développement local par la population

10.2 Recommandations

Pour enclencher le développement dans la commune de wina, les recommandations suivantes peuvent être formulées, à savoir :

- une formation du personnel communal à l'administration communale
- formation des conseillers à la planification villageoise et au développement communal
- une sensibilisation des populations et de l'élite au développement local et communautaire
- l'élaboration d'un Plan de Développement Communal pour la commune de Wina
- Formation de l'exécutif à la mobilisation et à la gestion des ressources communales
- Formation de l'exécutif communal et des conseillers au suivi participatif de la pauvreté dans la commune de Wina.

ANNEXES

Annexe 1- Liste des conseillers de la commune de wina, issue des élections du 23 juin 2002

- | | |
|---------------------------|--------------------------|
| 1- YANKOULO'O Jean Claude | 14- DJOUFNA LAWA |
| 2- BAIGANG TISSIA | 15- GAMAIGUE KOTVOUNA |
| 3-DIVOUDI GAMO | 16- KAIMISSINA |
| 4- MOROM Lazare | 17- TOUKOUROU Paulin |
| 5- KOUAIRENG Pascal | 18- MOUDISSINA Moïse |
| 6- MOLGOM | 19- MOULAKDI DJAOUTANGOU |
| 7- FOUNDI Roger | 20- SOUTSIA VELDINGUE |
| 8- DJAKAINI DARBOIDI | 21- KAISSISSOU |
| 9- TARFANGOU Raphaël | 22- FISSOU YAFAT |
| 10- Mme TITANDI | 23- ZOULNA Michel |
| 11- MALADI Anatole | 24- TOUBAKBE |
| 12- MERBA Alain | 25- LOUGDOUM Jonas |
| 13- DAIROU Moussa | |

ANNEXE 2 : sommier des bâtiments communaux

N° d'ordre	Nature des bâtiments	Lieux	Etat	Ancien neté	Coût	Observations
01	Hangar marché	Hougno	Passable	24 ans	1 194000	CR Yagoua
02	Salle de classe	Djongdong	Passable	22 ans	800000	CR Yagoua
03	Logement Infirm. chef	Djongdong	Passable	22 ans	900000	CR Yagoua
04	Salle de classe	Hougno	Passable	21 ans	400000	CR Yagoua
05	Campement	Djongdong	Passable	9 ans	400000	CR Yagoua
06	Salle de classe	Djongdong	Passable	8 ans	300000	CR Yagoua
07	Hangar marché	Djongdong	Passable	7 ans	300000	CR Yagoua
08	Bâtiment brigade terre	Djongdong	Passable	8 ans	615000	CR Yagoua
09	Salle de classe	Djongdong	Passable	8 ans	300000	C.R Wina
10	Tribune place de fête	Djongdong	Passable	4 ans	100000	C.R Wina
11	Abattoir marché	Hougno	Passable	2 ans	500000	C.R Wina
12	Inspection primaire	Djongdong	Assez bon	2 ans	-	C.R Wina
13	Salle de classe CES	Djongdong	Assez bon	2 ans	350000	C.R Wina
14	Construction hôtel de ville	Djongdong	Assez bon	Chantier	5456054	C.R Wina
15	Construction salle de classe kamargui	Kamargui	Bon	1 an	450000	C.R Wina
16	Transformation hangar en bâtiment	Hougno	Bon	1 an	3332000	C.R Wina